



# UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1229

04 mars 2016

- **Météo: Appel à la vigilance face aux possibles précipitations attendues**
- **L'économiste Fritz-Alphonse Jean nommé premier ministre**
- **Élections: L'expert indépendant des Nations unies, Gustavo Gallón, appelle à «une solution juste et efficace»**
- **Des organisations continuent de dénoncer une tentative de liquidation des ressources d'Haïti**

## >> Météo: Appel à la vigilance face aux possibles précipitations attendues

Face aux risques d'inondations, d'éboulements et de glissements de terrain, surtout après les intempéries du dernier weekend de février, le Centre National de météorologie continue d'exhorter la population à rester vigilante et à appliquer les consignes de sécurité en cas de fortes averses. Les voiliers sont priés de prendre des précautions en mer. Cependant, la protection civile n'a pas activé le plan d'urgence consistant à mettre des abris à disposition des familles sinistrées. Suite au passage d'un front froid le 28 février, une personne a été tuée, emportée par une rivière en crue, et 4

pêcheurs sont portés disparus dans la Grande Anse. 8 124 maisons ont été inondées au Cap-Haïtien, 2ème ville du pays et 1 532 habitations ont été envahies par les eaux à Limonade. Une quantité indéterminée de maisons ont été inondées dans la localité de Ti Tanyen et dans la municipalité de l'Arcahaie, au nord de Port-au-Prince. Mi-février, les quartiers populaires et très peuplés du Cap-Haïtien avaient déjà été inondés après plusieurs heures de pluies. Jusqu'au vendredi 4 mars des pluies isolées sont encore prévues en fin de journée et en soirée selon les prévisions météorologiques.

## >> L'économiste Fritz-Alphonse Jean nommé premier ministre

L'économiste et Professeur d'université Fritz-Alphonse Jean a été nommé premier ministre, selon un arrêté présidentiel en date du 25 février. Il est un ancien gouverneur de la Banque de la République d'Haïti (Banque centrale-1996/2001). Le président provisoire Jocelerme Privert a fait ce choix le 24 février à l'issue de consultations avec le président de la chambre des députés, Cholzer Chancy, et le vice-président du sénat, Ronald Larêche. Depuis près de 2 semaines, il a également eu de multiples échanges avec divers secteurs de la société. Le parlement devrait confirmer l'éligibilité du premier ministre de consensus désigné et l'inviter à se présenter, accompagné des membres de son gouvernement devant les 2 chambres, en séance plénière, afin de recevoir le vote de confiance ou de censure de sa déclaration de politique générale. Aucune date n'est encore fixée. Une fois, le vote de confiance obtenu, le premier ministre devra être immédiatement installé dans ses fonctions. Mais, déjà, plusieurs parlementaires

menacent de ne pas approuver le plan de gestion politique qui sera soumis par le premier ministre nommé. A leur avis, J. Privert n'aurait pas consulté les présidents des 2 branches du parlement sur l'éligibilité de Fritz-Alphonse Jean. Aussi, dénoncent-ils, une violation de l'accord du 6 février conclu entre l'ancien président Joseph Michel Martelly et les présidents des 2 chambres du parlement dont J. Privert, alors président du sénat. Le premier ministre sortant, Evans Paul et les membres de son gouvernement ont boudé la présentation du nouveau premier ministre sur la cour du palais national. Cette présentation officielle a été faite en présence de représentants du corps diplomatique accrédité en Haïti. Evans Paul affirmait ne pas entendre s'associer à des violations flagrantes de la Constitution de 1987 amendée et de l'accord, «pourtant conçu, rédigé, négocié et signé par le sénateur Privert lui-même, le principal bénéficiaire». Ces «formalités irritantes» sont prévues, dit Evans Paul, par l'accord politique de

sortie de crise du 6 février, signé entre le président sortant Michel Martelly, le président du sénat, J. Privert (alors président de la chambre haute) et le

président de la chambre des députés, Cholzer Chancy.

## >> Élections : L'expert indépendant des Nations unies, Gustavo Gallón, appelle à « une solution juste et efficace »

L'expert indépendant de l'Organisation des Nations unies sur la situation des droits humains en Haïti, le colombien Gustavo Gallón, appelle le président provisoire à trouver «une solution juste et efficace», en ce qui concerne le processus électoral controversé de 2015, au terme d'une visite de 9 jours en Haïti. «C'est une situation difficile à gérer, pour laquelle j'apprécie la volonté, démontrée par le président provisoire de trouver une solution juste et efficace, conformément aux accords faits et aux très courts délais fixés pour mener à bien la transition politique en cours», déclare Gallón. J. Pivert et le premier ministre nommé Fritz-Alphonse Jean ont exprimé leur détermination à prendre des mesures pour avancer avec les élections, rapporte-t-il. «Les élections sont dans un processus, qui attend d'être conclu. Le président provisoire m'a dit, en ma qualité d'expert indépendant, qu'il va respecter l'accord signé le 6 février, selon lequel le gouvernement provisoire aura pour but de finaliser le processus électoral et d'assurer la formation d'un Conseil Electoral Provisoire (CEP)». G. Gallón indique avoir également rencontré 5 des candidats à la présidence, qui «restent divisés» entre une

vérification du 1er tour de la présidentielle du 25 octobre 2015 et une évaluation approfondie du processus électoral de 2015. Il espère une normalisation de la situation actuelle et une concrétisation des recommandations, qu'il formule dans 5 domaines. Les propositions de Gallón touchent «l'analphabétisme, la détention préventive prolongée, l'impunité sur les violations des droits humains du passé, la situation pénible des personnes affectées par des facteurs allant au-delà de la responsabilité de l'État (comme celle des personnes déplacées après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, des personnes d'origine haïtienne étant ou venant de République Dominicaine, ou les victimes du choléra) et l'absence d'élections». Les droits des femmes doivent être également pris en considération dans la mise en œuvre de ces recommandations, encourage le colombien. Le parlement haïtien (contesté) actuel n'a aucune représentation de femmes, note l'expert. C'est le mardi 22 mars que le colombien doit présenter au Conseil des droits humains des Nations unies à Genève, son rapport d'observation de la situation en Haïti.

## >> Des organisations continuent de dénoncer une tentative de liquidation des ressources d'Haïti

«Il est clair que ce projet, sans foi ni loi, n'a rien à voir avec l'amélioration des conditions de vie de la population de la Gonâve», fustigent le Cercle d'Étude en Littérature Gramscienne (Sèk Gramsci), le Mouvement de liberté et d'égalité des Haïtiens pour la fraternité (MOLEGHAF), le Mouvement démocratique populaire (MODEP) et l'Union nationale des normaliens haïtiens (UNNOH), se disant indignées. Comme c'était le cas avec l'Ile-à-Vache, ce projet d'implantation sur l'Ile de la Gonâve risque d'affecter les travailleurs agricoles, les petits paysans et les propriétaires, qui seront expulsés de leurs terrains au profit de gens d'affaires étrangers. Non content d'avoir plongé le pays dans une crise politique suite à l'organisation d'élections frauduleuses, Michel Martelly voudrait

aussi livrer le pays aux grandes puissances capitalistes, déplorent-elles. «L'article 5 du décret stipule clairement que l'État haïtien a décidé de donner 100 kilomètres carrés de terrains, sous la forme d'une zone franche, en vue d'établir une autre ville à la Gonâve, qui aura son propre district financier», rapportent-elles. Toutes les devises internationales peuvent circuler librement dans cette ville, à l'exception de la gourde, stipule l'article 8 de ce décret, pris le 7 janvier 2016 et créant le Centre financier international de l'Ile de la Gonâve (CIFG). Elles dénoncent également l'article 54 du décret, qui exonère, de taxes et d'impôts, les entreprises et personnes travaillant dans le CFGI, placé sous la tutelle du Ministère de l'économie et des finances.

### **A lire également :**

- Le premier ministre Fritz-Alphonse Jean ambitionne de rétablir la confiance (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19777>)
- Silence sur la crise électorale et sa solution lors de la présentation du premier ministre nommé, déplore le G-8 (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19775>)
- Élections : Un processus démocratique, sans ingérence externe, prône la Concertation pour Haïti au Canada (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19780>)
- Politique : Une « transition téléguidée » pour la continuité du coup d'état électoral de 2015, dénonce l'IMPDP (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article19764>)